

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2019

PRESENTS : DELMARES Bernard, DELTEIL Danielle, GILET Georges, LUCKRAFT Peter, MAS Grégoire, RENAULT Denis, THOCAVEN Jean-Louis, ZARA Gwenaëlle.

ABSENTS EXCUSES : AYZAC Marylène, MARCOU Philippe.

ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :

- **PRESENTATION** offre santé communale pour la commune de Masclat.
- **DELIBERATIONS** :
 - Travaux salle polyvalente
 - Signature éventuelle convention santé communale
- **INFORMATIONS DIVERSES**
- **QUESTIONS DIVERSES**

:

1) Présentation offre santé communale :

Monsieur GORNAY David accompagné par CLER Alexis nous présentent la proposition de l'offre promotionnelle santé communale pour la commune de Masclat.

Il s'agit d'une complémentaire santé, produit standard d'Axa, proposée aux habitants à des conditions tarifaires promotionnelles sur une durée de 12 mois après signature de la convention.

2) DELIBERATIONS :

- **Travaux salle polyvalente :**

Plusieurs devis sont enfin parvenus. Après concertation avec le SDAIL certains sont choisis comme mieux disants (car plus complets au niveau de la réalisation).

Le système de chauffage réversible sera plutôt installé par la société qui fera l'installation électrique. Les travaux intérieurs d'isolation seront réalisés par l'entreprise qui a prévu une isolation totale des murs.

Après exposition des devis, Madame le Maire rappelle qu'une nouvelle délibération doit être prise, car lors de la délibération du 26 janvier 2017 le chauffage et l'accessibilité des wc n'étaient pas prévus.

Accord à l'unanimité.

- **Signature convention santé communale :**

Après l'exposition des avantages de l'offre promotionnelle de la complémentaire santé d'AXA, en première partie de la réunion, le Conseil Municipal donne son aval.

Une réunion d'information à la population aura lieu le 4/03/2019 à 18h00. Les administrés seront informés individuellement.

INFORMATIONS DIVERSES :

- ✓ L'isolation et la peinture de la petite pièce (ancienne garderie) seront effectuées par les bénévoles du Conseil Municipal qui en ont bien voulu s'en charger. Les deux fenêtres ont été changées. Un devis du coût d'achat des matériaux a été établi par Georges GILET selon les nécessités. La somme s'élèverait à moins de 1000 € et sera prévue au budget.
- ✓ Une nouvelle étude sera demandée au cabinet AGEFAUR, afin de pouvoir estimer le montant des frais pour amener les réseaux jusqu'aux différentes parcelles constituant le futur lotissement.
- ✓ Remarque de Monsieur MAS Grégoire, indiquant que la commune n'avait pas de rentrées financières par location et soulignant qu'un logement situé au-dessus de la mairie (en très mauvais état) pourrait être rénové et loué. Madame le Maire précise qu'un devis peut être demandé à Monsieur BONNET (APIE et Lot Eco Services) afin de connaître le coût de cette rénovation. Approbation de tous les présents.
- ✓ La chambre des métiers et de l'artisanat du Lot a demandé une participation financière afin de permettre à deux apprentis de notre commune de poursuivre leur formation à travers l'intervention du Fond Social des apprentis de l'école des Métiers du Lot. Madame le Maire considère que cette participation sera utile pour les apprentis résidant dans notre commune. Ce sera prévu au budget.

QUESTION DIVERSES :

Aucune question particulière n'ayant été soulevée, l'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire, clôture la séance.

Le Maire,



Monique BOUTINAUD